



## Malfaçon du contrôle technique

Par **luxb\_2000**, le **12/02/2008** à **14:38**

Bonjour a vous voila j'ai une voiture que mon père me laisse pour me faire languir du momant ou j'aurais mon permis et j'ai donc fais passer le contrôle technique au mois de décembre dernier a cette Opel corsa (b)

elle sert de temps en temps lorsque je doit aller faire des courses et d'autres trajet en ville ( 50 km/h) conduite évidemment par des potes

le week-end dernier j'ai du aller a une Compétition d'athletisme situer a 200 km de chez moi avec ma soeur comme conductrice et nous sommes aller a cette compétition via l'autoroute -- 130km/h a cette vitesse j'ai pus constater que le capot de ma voiture effectuais des tremblements

Après avoir regarder de plus prêt le capot de la voiture a mâle été refermer , la barre de maintien du capot a été mise de travers ce qui mintien le capot mis ouvert mis fermer

je suis aller voir le CT dernière personne a avoir ouvert le capot pour ce fameux CT du mois de décembre et il ne veulent rien savoir soit disant que c'est facile de revenir 2 mois après ect..

que m'est t'il possible de faire pour resondre cela afin que je n'ai pas de frais a faire alors qu'il ont fait une erreur professionnel ?